

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|----------------------|-----------------------|
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| | | |

1. Intitulé du projet

Augmentation des seuils autorisés pour les rubriques 1530, 1532 et 2663 d'un entrepôt logistique autorisé et classé Seveso Seuil Bas sur la commune de Savigny-Le-Temple (77)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|--|---|
| 1.a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à Autorisation | Le projet consiste en l'augmentation des seuils de rubriques ICPE dans un entrepôt logistique déjà autorisé et classé Seveso Seuil Bas. Cet entrepôt est implanté avenue de la Haie, dans la zone d'Activité du Bois des Saints-Pères, sur la commune de Savigny-Le-Temple. Rubriques ICPE augmentées : 1530 (A), 1532 (A) et 2663 (A) sur l'ensemble des cellules du site. L'emprise du bâtiment actuel reste la même. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches relevant des rubriques 1530, 1532 et 2663 au sein d'un entrepôt déjà autorisé pour ces trois rubriques. Le site est localisé sur la zone UXc (parc d'activité du Bois des Saint-Pères I) du PLU de Savigny-Le-Temple (77). L'occupation du sol est constituée (code 128 - Corine Land Cover 2018 - FR-44784). Le secteur est relativement anthropisé avec la présence à proximité d'entrepôts (DOMALAIT Production, XPO Logistics...).

Il n'est pas prévu de travaux de démolition ni d'agrandissement du bâtiment.

Les rubriques ICPE suivantes, déjà autorisées sur le site, franchissent le seuil de l'Autorisation :

- stockage de papier, carton ou matériaux combustibles analogues de 204 432 m³ (rubrique 1530-1 - seuil de l'Autorisation);
- stockage de bois ou matériaux combustibles analogues de 204 432 m³ (rubrique 1532-1 - seuil de l'Autorisation);
- stockage de pneumatiques et produits dont 50% au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères de 181 797 m³ (rubrique 2663-2-a - seuil de l'Autorisation).

L'augmentation des seuils des rubriques 1530, 1532 et 2663 se fera sur l'ensemble des cellules du site.

4.2 Objectifs du projet

L'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches est dans un entrepôt déjà autorisé Seveso Seuil Bas au titre des installations classées.

Aucun permis d'aménager n'est nécessaire.

L'entrepôt conservera le même bâti que celui déjà autorisé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet n'engendrera aucun travaux par rapport à l'entrepôt déjà autorisé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en l'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches relevant des rubriques 1530, 1532 et 2663 au sein d'un entrepôt déjà autorisé pour ces trois rubriques.

Cette augmentation de quantité de matières combustibles sèches ne modifiera pas le trafic moyen journalier de 215 PL/jour indiqué dans l'arrêté préfectoral du site .

Pour rappel, le descriptif des rubriques ICPE augmentées sont détaillées à la rubrique 4.1 du présent formulaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'entrepôt est soumis aux dispositions de l'arrêté Préfectoral n°17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017.

L'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches est concernée par la présente demande de cas par cas, ainsi qu'un porter à connaissance à la DRIEE permettant au Préfet d'apprécier le caractère non substantiel des modifications entreprises.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|------------|
| - stockage de papier, carton ou matériaux combustibles analogues (rubrique 1530-1 - seuil de l'Autorisation); | 204 432 m3 |
| - stockage de bois ou matériaux combustibles analogues (rubrique 1532-1 - seuil de l'Autorisation); | 204 432 m3 |
| - stockage de pneumatiques et produits dont 50% au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (rubrique 2663-2-a - seuil de l'Autorisation). | 181 797 m3 |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Adresse :

Avenue de la Haie,
Zone d'Activité du Bois des Saints-Pères - SAVIGNY-LE-TEMPLE (77 176)

Parcelle cadastrale :

Section ZE - parcelle n°302

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 35' 34" E Lat. 48° 34' 35" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Savigny-Le-Temple

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

L'entrepôt est soumis aux dispositions de l'arrêté Préfectoral n°17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La plus proche étant la ZNIEFF de type 2 « Bois de breviande » (identifiant national : 110020145) à environ 1,85 km au Sud-Est. Autres ZNIEFF à proximité : ZNIEFF 1 « Landes de ste-assise et bois de boissise la bertrand » (code 110020124), à environ 2 km au Sud-Ouest et une ZNIEFF 2 « Bois et landes entre seine-port et melun » (code 110020147) à environ 2,3 km au Sud-Ouest. |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les APPB les plus proches sont : Marais de Fontenay-le-vicomte (FR3800417) à environ 13 km à l'Ouest. |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le parc naturel régional le plus proche est : Gâtinais français (FR8000038) à environ 3,2 km à l'Ouest. La réserve naturelle régionale la plus proche est : Bruyères de Sainte-Assise (FR9300030) à environ 3,3 km au Sud-Ouest. |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas de Plan de prévention du Bruit sur la commune de Savigny-Le-Temple. Une cartographie stratégique du bruit sur la commune de Savigny-Le-Temple a été établie en 2010. Le constat effectué indique que l'environnement sonore est relativement modéré vis-à-vis du bruit routier. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le monument historique le plus proche est l'Eglise Saint-Martin de Savigny le temple à 600 m de l'établissement, en dehors des rayons de protection de 500 m. Aucun bien inscrit au patrimoine mondial ou site patrimonial remarquable n'est recensé sur la commune de Savigny-Le-Temple. Le site remarquable le plus proche est le Château de st-Assise à environ 3 km au Sud-Ouest. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone humide de RAMSAR n'est présente sur un rayon de 10 km de la commune de Savigny-Le-Temple. |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Aucun Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRI) n'a été prescrit ou approuvé sur la commune de Savigny-Le-Temple. Un Plan de Prévention des Risques Technologiques a été approuvé le 10/11/2011 pour l'activité exercé par l'ancien exploitant KUEHNE & NAGEL sur le site de Savigny-Le-Temple. Le Site était classé Seveso Seuil Haut. Le PPRT KUEHNE & NAGEL a été prescrit 01/06/2011 et approuvé 10/11/2011 concernant les aléas des effets thermiques, de surpression et toxiques. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Néanmoins le site dispose de 4 piézomètres (2 en amont et 2 en aval) dans le sens d'écoulement de la nappe afin de surveiller toute éventuelle pollution des eaux souterraines. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est inclus dans le périmètre de protection éloignée du Puits de Vauguières Ecole, au niveau du lieu-dit Vauguières-le-Haut. Néanmoins, le site est localisé en aval hydraulique du captage, limitant ainsi tout risque de contamination. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site Natura 2000 n'est recensé sur la commune de Savigny-Le-Temple. Le site Natura 2000 le plus proche est : Massif de Fontainebleau (FR1110795) à environ 7,5 km au Sud-Est. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est localisé à environ 894 m au Sud-Ouest du site classé « Boucles de la Seine et vallon du ru de Balory » (site classé par décret du 15/12/1991), |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet consiste en l'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches relevant des rubriques 1530, 1532 et 2663 au sein d'un entrepôt déjà autorisé pour ces trois rubriques. Pas de modification des approvisionnements en eau du site. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'essentiel du projet consiste en l'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches relevant des rubriques 1530, 1532 et 2663 au sein d'un entrepôt existant : pas de démolition / construction. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'essentiel du projet consiste en l'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches relevant des rubriques 1530, 1532 et 2663 au sein d'un entrepôt existant : pas de démolition / construction. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'essentiel du projet consiste en l'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches relevant des rubriques 1530, 1532 et 2663 au sein d'un entrepôt existant : pas de démolition / construction. L'emprise de l'entrepôt reste inchangée. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'essentiel du projet consiste en l'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches relevant des rubriques 1530, 1532 et 2663 au sein d'un entrepôt existant : pas de démolition / construction. L'emprise de l'entrepôt reste inchangée. |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'essentiel du projet consiste en l'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches relevant des rubriques 1530, 1532 et 2663 au sein d'un entrepôt existant : pas de démolition / construction. L'emprise de l'entrepôt reste inchangée. |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'emprise de l'entrepôt reste inchangée. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le PPRT KUEHNE & NAGEL a été prescrit 01/06/2011 et approuvé 10/11/2011 concernant les aléas des effets thermiques, de surpression et toxiques. Les risques déjà pris en compte dans le cadre de l'évaluation environnementale de l'entrepôt autorisé par AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017. Les modifications envisagées dans le cadre du projet seront sans impact sur ce point. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet peut être concerné par les risques naturels suivants : risque foudre, risque inondation (aléa résiduel), risque sismique (aléa très faible), retrait et gonflement des argiles (aléa moyen) → Les risques déjà pris en compte dans le cadre de l'évaluation environnementale de l'entrepôt autorisé par l'AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017. Les modifications envisagées dans le cadre du projet seront sans impact sur ce point. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Ne dépassera pas le trafic indiqué dans l'article 9.1.6.7 de l'AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | L'activité sera identique à celle initialement prévue dans l'AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017. |

| | | | | |
|------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Absence de nouvelles émissions lumineuses par rapport au site existant autorisé par l'AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Absence de nouvelles émissions atmosphériques par rapport au site existant autorisé par l'AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Absence de rejets liquides.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Absence de nouveaux rejets d'effluents par rapport au site existant autorisé par l'AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Absence de génération de déchets supplémentaires par rapport au site existant autorisé par l'AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017. Caractéristiques et quantités de déchets conservées.</p> |

| | | | | |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet seul n'engendrera pas d'effets significatifs / notables. Il n'y a donc pas nécessité d'étudier les effets cumulés avec d'autres projets existants ou approuvés étant donné que cette analyse a d'ores et déjà été réalisée dans le dossier d'autorisation environnementale du site l'AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Au vu des caractéristiques du projet qui consiste en l'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches relevant des rubriques 1530, 1532 et 2663, celui-ci n'engendrera pas d'effets supplémentaires notables par rapport au site existant déjà autorisé.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en l'augmentation de la quantité de matières combustibles sèches relevant des rubriques 1530, 1532 et 2663 s'intègre sur un site déjà autorisé (AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017). L'entrepôt a déjà fait l'objet d'une procédure d'évaluation environnementale et a intégré une étude d'impact complète. Les activités projetées n'induisent aucun aménagement gros oeuvre supplémentaire.

Les impacts attendus sur les différents compartiments sont sensiblement identiques à ceux de l'installation déjà autorisée par l'AP 17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017.

Ainsi, le projet semble pouvoir être dispensé d'une évaluation environnementale, les points essentiels étant traités en parallèle dans le dossier de Porter à Connaissance qui sera déposé auprès de la Préfecture.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Arrêté Préfectoral n°17/DCSE/IC/0128 du 24 mai 2017. |

9. Engagement et signature

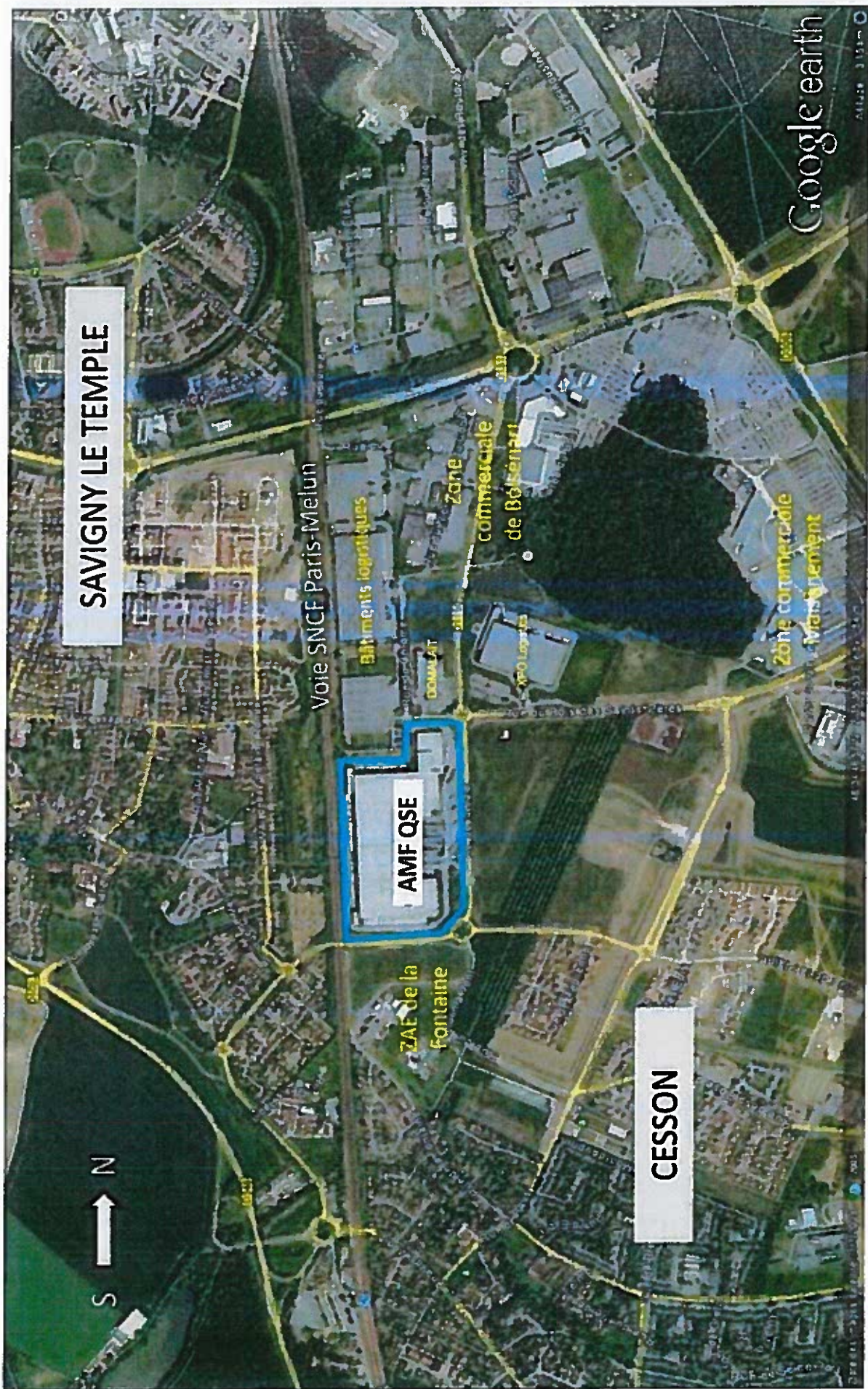
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Villepinte

le, 26/02/2019

Signature





SAVIGNY LE TEMPLE

Voie SNCF Paris-Melun

Bâtiments logistiques

AMF QSE

ZAE de la Fontaine

DOMALAT

Zone commerciale de Bollemer

APD Logistica

Zone commerciale Massy orient

CESSON

Google earth

AUG 28 3:51 PM

